



PROJET d'ECOLE de l'IFMS du CHU de MONTPELLIER 2020-2022

« Développer Durablement les Formations Sanitaires »

Géraldine Bellver,
Georges Bourrounet,
Pascal Fauchet,
Judith Le Page,
Patrice Lombardo

Préambule

L'Institut de Formation aux **Métiers** de la **Santé** du CHU de Montpellier est un espace public de formations sanitaires composé de 1100 apprenants, de 9 filières (Ambulanciers, aides-soignants, Infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, infirmières puéricultrices, manipulateurs en électroradiologie, préparateurs en pharmacie hospitalière, cadres de santé) et 90 personnes qui agissent pour leurs développements.

Ce projet stratégique ou **Projet d'Ecole**, s'inscrit dans le Programme Régional des Formations Sanitaires et Sociales et s'articule avec le Projet d'Etablissement du CHU de Montpellier, il a été validé par le comité stratégique de l'IFMS.

L'IFMS contribue donc activement, directement ou indirectement, aux trois missions **de service public** du CHU, que sont **les Soins, l'Enseignement et la Recherche** afin de tisser le lien entre apprentissage professionnalisant et activité professionnelle.

Il s'inscrit dans les **cinq orientations stratégiques** du Projet d'Etablissement 2018-2022 : Excellence Hospitalo-Universitaire, Adaptation de l'offre de soins, Ouverture et positionnement sur le territoire, Attractivité et engagement des professionnels, Qualité des soins et efficience des organisations. Il est également constitutif du livre blanc du CHU notamment dans le projet de re-construction d'un nouvel IFMS.

Le Projet d'Ecole du CHU de Montpellier a pour objectif principal de **former les futurs professionnels de santé à l'excellence des pratiques de soins**. Il développe également un axe de formation continue orienté sur le même principe.

Ce projet prend en considération les éléments de contexte généraux et notamment **les besoins en effectifs paramédicaux** en Occitanie (Projet Stratégique Régional piloté par notre Région), les besoins du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT Est –Hérault et Sud-Aveyron), **le marché du travail** en Occitanie, l'attractivité de notre CHU, mais aussi la mise en place de **l'Universitarisation** des formations sanitaires en France.

Ainsi, l'existence d'un Groupement Hospitalier de Territoire, avec notre CHU comme établissement de référence, est une opportunité pour amplifier le nombre de stages pour les étudiants et élèves et permettre une réponse adaptée aux cursus de formation. Cela permet l'amplification de la mission de formation initiale et continue au sein d'un territoire élargi par le rayonnement du CHU.

La poursuite de **l'Universitarisation**, traduite par des collaborations de 13 IFSI (dans le cadre du GCS Occitanie-est) avec l'Université de Médecine de Montpellier, et dans l'année à venir par un lien plus étroit entre l'IFSI de Sète, notre IFSI et **l'Université de Médecine** de Montpellier est le niveau propice à une expérimentation qui pourra être amplifiée dans les années à venir **aux autres filières** de niveau universitaire.

De plus, un premier contact entre **l'UFR des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université de Montpellier** et le CFPPH permet de se projeter vers une expérimentation pour cette formation.

L'Universitarisation met également en évidence l'importance d'aborder **la recherche en soins**, au sein de l'Institut pour les apprenants et pour l'ensemble des équipes pédagogiques, en lien avec notre CHU. Enfin, l'ouverture de **collaborations à l'étranger** semble un développement essentiel en particulier avec le réseau européen ERASMUS-plus.

Sur le plan pédagogique, l'IFMS s'engage dans une triple démarche d'équipe :

- Mettre au cœur de son projet **le développement durable**,
- Formaliser **une démarche qualité** à partir d'une autoévaluation proposée par le Conseil Régional,
- Proposer **des réponses communes et spécifiques**.

Au total, afin de répondre aux exigences du contexte, l'IFMS du CHU de Montpellier souhaite développer les orientations stratégiques suivantes :

- **Répondre aux besoins de formations du territoire**,
- Construire **un nouvel IFMS innovant et durable** dès aujourd'hui,
- Promouvoir **la Recherche** et les **partenariats internationaux**,
- Développer de la **formation continue**.

Orientations Stratégiques : Déclinaisons

Chantier prioritaire 1 : Répondre aux besoins de formation territoriaux

Objectifs: l'IFMS souhaite renforcer les collaborations avec les terrains de stage contributeurs actifs de l'alternance professionnalisante.

Les actions :

- **Action ciblée 1 : Collaboration et développement des projets de l'IFMS dans le cadre du projet territorial du CHU : construire le GHT des instituts,**
- **Action ciblée 2 : Ajuster les pratiques pédagogiques en regard des référentiels, et de la convention cadre régionale,**
- **Action ciblée 3 : Poursuivre et renforcer la politique de mise en stage, de tutorat et des apprenants en partenariat avec la Direction des Soins de des Ressources Humaines de notre CHU (tenant compte de la particularité des études promotionnelles des agents du service public hospitalier) et des autres structures de soins partenaires,**
- **Action ciblée 4 : Se former pour mieux former, en développant la formation individuelle des cadres de santé chargés de formation (objectif : un taux de 80 % de cadres détenteurs d'un cursus universitaire quelle que soit la discipline) ; promouvoir les formations communes inter filières,**
- **Action ciblée 5 : Simplifier et Amplifier la transversalité au sein de l'Institut.**

Chantier prioritaire 2 : Construction d'un Nouvel IFMS innovant et durable dès aujourd'hui

Objectifs : accueillir les apprenants et les professionnels dans un espace de formation moderne en phase avec les exigences pédagogiques actuelles ; promouvoir **la Simulation** dans les apprentissages comme un axe majeur du développement de l'Institut faisant écho aux développements innovants de notre Hôpital ; stabiliser et favoriser **les modes pédagogiques hybrides pour toutes nos formations initiales et continues** en accompagnant les équipes pédagogiques sur le sujet; répondre à la demande sociale par une adaptation des quotas dans le cadre de nouveaux locaux (construction du nouvel IFMS inscrit dans le livre blanc du CHU de Montpellier) ; favoriser la démocratie étudiante par une Gouvernance éclairée.

Les actions :

- **Action ciblée 1 : Construire une organisation pédagogique innovante, amplifier l'interfiliarité (organiser une journée / an de séminaire pédagogique et de valorisation des travaux de recherche des cadres de santé chargés de formation de l'IFMS),**
- **Action ciblée 2 : Atteindre un équilibre budgétaire pérenne,**
- **Action ciblée 3 : Proposer un système informatique performant et communicant, permettant un accès facilité aux plateformes d'apprentissage numérique y compris pour les enseignements en anglais,**
- **Action ciblée 4 : Favoriser une qualité de vie au travail et en formation,**
- **Action ciblée 5 : Utiliser la simulation en santé pour la formation initiale et continue en collaborant avec le CESU et l'Université de Médecine,**
- **Action ciblée 6 : Amplifier la numérisation des processus pédagogiques, administratifs et de communication interne et externe,**
- **Action ciblée 7 : Mise à plat de l'archivage papier et diminution de 20% par an sur trois ans des éditions (+ modernisation du parc d'imprimantes) ; Mettre en œuvre une gestion des déchets simplifiée et pérenne.**

Chantier prioritaire 3 : Promotion de la Recherche et des partenariats internationaux

Objectifs : les expérimentations universitaires envisagées doivent permettre d'amplifier la promotion de l'initiation à la recherche et la recherche en soins des professionnels de santé. L'IFMS s'inscrit activement dans cette démarche à partir de l'enseignement de la recherche pour les apprenants, mais également dans les partenariats avec le plan de développement de la recherche du CHU et d'autres structures de soins ou de formation.

Les actions :

- **Action ciblée 1 : Promouvoir les écrits des étudiants et des professionnels,**
- **Action ciblée 2 : Participer activement au Comité de Recherche Clinique du CHU,**
- **Action ciblée 3 : Réaliser ou participer à des manifestations de promotion de la recherche en santé,**
- **Action ciblée 4 : Développer des partenariats internationaux.**

Chantier prioritaire 4 : développer la formation continue

L'objectif principal est de répondre aux besoins et d'amplifier l'attractivité de notre établissement, y compris dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire.

Les actions :

- **Action ciblée 1 : Pérenniser et amplifier les actions de formations existantes en consolidant les partenariats avec les terrains de stage,**
- **Action ciblée 2 : Anticiper les besoins de formation continue à partir d'une analyse prospective, répondre plus précisément aux besoins du grand âge, y compris en utilisant l'hybridation des formations (présentiel et distantiel)**
- **Action ciblée 3 : Amplifier et reconstruire la préparation aux sélections.**

La Démarche Qualité : une action transversale et continue

L'IFMS du CHU de Montpellier cherche à perfectionner les organisations et les processus de l'ensemble de sa démarche. Ainsi, sur le volet qualité il va réinvestir le travail réalisé en 2012 par les équipes pour répondre à la démarche Régionale mais également pour les formations non universitaires être référencé « Qualiopi » en s'associant au service Formation Continue du CHU.

L'autoévaluation permettra de faire des propositions concrètes d'ajustement et d'amélioration en faisant participer les apprenants pour faciliter la démocratie étudiante à partir d'une démocratie de gouvernance et ainsi répondre à nos obligations.

Les thématiques de travail et d'actions retenues le sont à partir du comité stratégique de l'IFMS pivot de la **démarche qualité**.

Dans ce cadre, la **co-construction avec nos apprenants** et la **collaboration avec la Direction Qualité du CHU** nous semblent incontournables.

Un Projet pour le Présent et l'Avenir

Le Projet d'Ecole est l'instrument de pilotage partagé qui peut permettre d'anticiper l'Avenir. Il porte en lui une dose d'utopie, véritable catalyseur de l'analyse, de la réflexion et de l'action. Afin de développer les points de référence indispensables, les critères d'évaluation portent sur la réalisation ou non des actions ciblées pour chaque chantier proposé. Ils doivent permettre d'ajuster la démarche au fur et à mesure et à l'issue du cycle proposé (celui du Projet d'Etablissement). L'évaluation est essentielle pour vérifier l'intérêt de la démarche et évaluer l'efficacité. L'objectif principal est que ce Projet participe activement et qualitativement à la formation des futurs professionnels et que chaque acteur puisse apporter son soutien.